

RESULTATS du championnat jeunes 3ème tour (43 équipes) (21/02/15) saison 2014 / 2015

JUNIORS (8 équipes)										
D1	1 ^{er}	ENT HARAUCOURT	2 ^e	BAZEILLES 2	3 ^e	SEDAN	4 ^e	FLOING		
D2	1 ^{er}	ETREPIGNY	2 ^e	CMATT	3 ^e	BAZEILLES 1	4 ^e	MONTCY (ABS)		
CADETS (20 équipes)										
D1	1 ^{er}	CMATT 1	2 ^e	GLAIRE 1	3 ^e	NOUZONVILLE	4 ^e	BAZEILLES 1	5 ^e	BAZEILLES 3
D2	1 ^{er}	VOUZIERIS	2 ^e	REVIN HAYBOISE	3 ^e	BAZEILLES 2	4 ^e	MONTCY 1	5 ^e	CLIRON (ABS)
D3	1 ^{er}	SEDAN	2 ^e	TAGNON 1	3 ^e	CMATT 2	4 ^e	ETREPIGNY	5 ^e	MONTCY 2 (ABS)
D4	1 ^{er}	CMATT 3	2 ^e	BAZEILLES 4	3 ^e	TAGNON 3	4 ^e	TAGNON 2	5 ^e	GLAIRE 2
MINIMES (9 équipes)										
P1	1 ^{er}	ETREPIGNY	2 ^e	TAGNON 1	3 ^e	POIX TERRON				
P2	1 ^{er}	RETHEL	2 ^e	ENT HARAUCOURT	3 ^e	TAGNON 2				
P3	1 ^{er}	FLOING	2 ^e	MONTCY 2	3 ^e	MONTCY 1				
BENJAMINS (6 équipes)										
P1	1 ^{er}	CMATT	2 ^e	ETREPIGNY 1	3 ^e	POIX TERRON				
P1	1 ^{er}	GLAIRE	2 ^e	ETREPIGNY 2	3 ^e	FLOING (ABS)				

 équipes montantes
 équipes descendantes

Amende :

En Juniors D2, Montcy reçoit une amende de 15€ pour avoir prévenue de son absence après le jeudi 19 février 2015, 18H30 (articles 4-3, dans la section 3 : annexes du règlement du championnat jeunes par équipes 2014-2015)

En Cadets D3, Moncy 2 reçoit une amende de 15€ pour avoir prévenue de son absence après le jeudi 19 février 2015, 18H30 (articles 4-3, dans la section 3 : annexes du règlement du championnat jeunes par équipes 2014-2015)

En Benjamins D2, Floing reçoit une amende de 15€ pour avoir prévenue de son absence après le jeudi 19 février 2015, 18H30 (articles 4-3, dans la section 3 : annexes du règlement du championnat jeunes par équipes 2014-2015)